

PRÉFECTURE
DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

PAU, le 20 AOUT 2009

DIRECTION
DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE L'AMENAGEMENT
DE L'ESPACE

Affaire suivie par :

Mme Monique ARBESSIER

Tél : 05.59.98.25.44

✉ Monique.ARBESSIER@pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la délibération prise le 29 juillet 2009 par le conseil municipal de la commune de Bruges Capbis Mifaget, en vue d'autoriser le maire de cette commune à conclure avec l'exploitant des carrières Daniel d'Arbus, une convention de concession de droit d'extraction et de fortage concernant le massif de Moncaut.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai demandé au maire de la commune concernée de me communiquer les informations relatives à ce projet et je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui lui sera réservée, dès que des éléments me parviendront à ce sujet.

Par ailleurs, je précise qu'aucune demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière n'a été enregistrée dans mes services à ce jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Préfet,

*Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général*

Christian GUEYDAN

Monsieur Bernard ALLEGRE
Président du Groupement Pastoral
de Bruges Capbis Mifaget
Chemin de Bert
64800 BRUGES CAPBIS MIFAGET